BEHRENS, M. (2006). Du souci pour l'IRDP : entretien avec Mathis Behrens, directeur de l'IRDP : propos recueillis par Georges 
Pasquier. Educateur, n° spécial, "La recherche en éducation", 17-19

### Du souci pour l'IRDP

Entretien avec Matthis Behrens, directeur de l'IRDP



Les budgets diminuent, les ressources de la recherche en éducation sont la moitié de celles des pays de l'OCDE, les subventions fédérales sont supprimées, le doute est installé partout, est-ce que la recherche en éducation en Suisse a encore un avenir?

Commençons peut-être avec ces événements qui nous font souci actuellement, la suppression des subventions de la Confédération. Je crois que nous vivons une sorte de phase de restructuration de la recherche d'une façon générale. Elle est menée par le SER (Secrétariat de l'Etat à la Recherche) qui essaie de résorber un très grand éparpillement de la recherche en Suisse romande. Cet éparpillement historique est dû à la structure cantonaliste des systèmes éducatifs suisses. Les lieux de recherche (universitaires, centres de recherche et HEP) ont de la peine à sortir de leur perspective, et l'histoire a montré que la logique de défense des intérêts locaux l'emporte sur une construction commune. Si on veut des résultats qui soient sérieux, quelque part, il faut une certaine masse critique de chercheurs qui travaillent sur un même thème. A cet égard, les travaux engagés par le SER ne sont pas sans fondement.

On peut distinguer entre trois types d'institution de recherche en éducation. Les centres cantonaux, les universités et les HEP. Trois lieux, avec des conceptions de la recherche qui sont différentes. Les centres de recherche répondent avant tout aux questions des administrations scolaires, les universités sont plutôt orientées vers une recherche fondamentale qui, à mon avis, s'inspire trop peu d'une approche empirique, alors que c'est une demande très forte qui vient du côté du pilotage des systèmes et les HEP, dont la recherche est en train de se constituer, se situent avant tout dans le domaine de la formation des enseignants. Alors à la question «la recherche a-t-elle un avenir?», je répondrais oui, à condition qu'elle fasse un travail d'assainissement. Elle doit pouvoir présenter des travaux solides scientifiquement qui présentent une utilité. Au niveau des centres de recherche, y compris l'IRDP, ce qui va donner un avenir c'est de soutenir les systèmes scolaires dans leur effort de redevabilité et de réfléchir à l'évaluation des systèmes par les résultats. Mais l'évaluation des systèmes par les résultats n'est pas une chose simple. L'idée est séduisante, mais établir des rapports de causalité entre «input et output » et assurer un retour sur les processus pose de nombreuses questions et nécessite des recherches supplémentaires. L'établissement des épreuves de référence, par exemple, la perspective d'un jeu d'indicateurs romands, des recherches comparatives dans le cadre de l'espace romand de formation sont autant de prémices de ce nouveau fonctionnement.

Ce qui doit être mis en avant, c'est un principe d'utilité publique, si l'on veut donner un avenir à la recherche. Les parlements, décideurs et administrations publiques n'en sont pas toujours convaincus. Non seulement dans le cas de l'IRDP qui étaye les activités de la CIIP, mais de manière plus large, une recherche en éducation doit être capable de fournir un retour utile à la Cité ou à la Société. Nous sommes pris en tenaille avec les restrictions financières et nous devons viser l'efficacité et l'efficience. Si la recherche peut faire passer le message de «à quoi elle sert» et «où elle peut être utile», si la recherche arrive à trouver les masses critiques pour faire un travail de qualité, alors la recherche a un avenir.

On me dira qu'il y a le risque de «vendre son âme au diable», je ne pense pas. La recherche doit garder l'autonomie de son action, tout en se sentant proche des questions que la société se pose. C'est un équilibre difficile à trouver, certes, car en éducation la recherche a cette particularité d'osciller entre un terrain qui demande des réponses de pratique quotidienne et la difficulté de faire la preuve de sa scientificité. Toutes les trois instances citées plus haut (centres de recherche, Uni, HEP) ont à composer avec ces deux exigences.

#### Si la recherche en éducation devient plus «utilitaire», n'y a-t-il pas à craindre pour l'éthique du chercheur?

L'éthique du chercheur commence là où il est obligé de reconnaître la réalité du terrain auquel il est confronté et où il est suffisamment honnête pour reconnaître que cette réalité du terrain peut mettre à mal les modèles théoriques qu'il a développés. C'est le miroir du terrain qui nous guide et c'est cette honnêteté que j'exige du chercheur.

#### Si on fait des comparaisons sur le plan international, même en essayant d'avoir la recherche la plus efficiente, ne seraiton pas légitimés en Suisse à demander des budgets adaptés?

Nos budgets de recherche sont notoirement insuffisants, soyons très clairs sur ce point. A l'IRDP, par exemple, nous devons assumer avec moins de ressources humaines des tâches plus importantes et plus nombreuses. On constate ensuite qu'il est difficile de combler les moyens manquants par des mandats externes, car en Suisse romande il n'y a pas de réel marché de la recherche.

L'organisation décentralisée des différents lieux de recherche, grève davantage encore les budgets existants et l'organisation en réseau est certes un pas dans une bonne direction, mais insuffisant du point de vue d'une planification sérieuse des travaux. On constate aussi parfois une hésitation des cantons respectifs

d'accorder à leurs centres au-delà des travaux d'expertise et de développement une réelle autonomie de recherche. Ce qui pourrait les décider, c'est l'utilité que pourraient avoir ces travaux pour anticiper et alimenter le débat sociétal. Prenons comme exemple le canton de Vaud et ses forums où l'on essaie d'anticiper l'avenir de l'école par un débat sociétal. Les travaux de recherche peuvent y contribuer dès lors qu'ils arrivent à faire la preuve d'une certaine impartialité et d'une qualité scientifique irréprochable. Dans d'autres pays, l'importance de cette autonomie de la recherche et de l'évaluateur a bien été comprise. Ainsi, les Anglais ont créé l'OFSTED (office for standards in education) dont la fonction est d'évaluer les systèmes et qui a été rattaché à la reine plutôt qu'au gouvernement pour assurer son indépendance. Dans d'autres pays de telles instances doivent rendre compte au législateur. Beaucoup de chemin reste à faire.

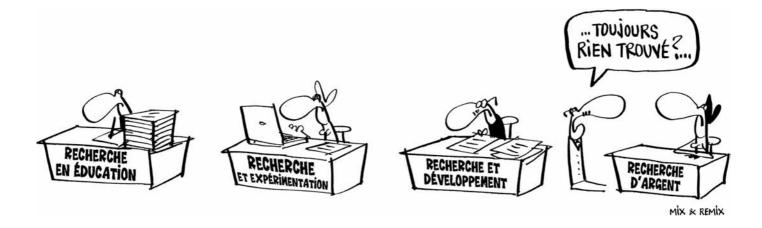
#### Et on est sur la bonne voie?

On est en train de passer un audit sur la politique de la recherche en Suisse qui a été commandé à l'OCDE qui va nous le dire. Par ailleurs, avec la réorientation des espaces de formation, on a une plus grande tendance à centraliser un certain nombre de tâches et les contraintes financières obligent aussi à regrouper un certain nombre de ressources. On va dans le bon sens. Il reste à garder le cap tout en tenant compte des besoins cantonaux particuliers.

# Est-ce que vous auriez un message à faire passer comme directeur de l'IRDP, comme un des responsables de la recherche en éducation en Suisse romande?

La recherche est indispensable si on veut rendre plus serein le débat sur l'éducation. On est dans le domaine éducatif dans une situation particulière. Tout le monde est allé à l'école, l'école est donc un domaine public. Tout le monde estime avoir l'autorité de se prononcer sur les options que doivent prendre les systèmes éducatifs. C'est légitime, mais il y a aussi des professionnels avec un savoir-faire et une expérience. Il faut admettre que parfois le monde pédagogue communique mal ses intentions. Il faut également admettre que certains dispositifs pédagogiques donnent de meilleurs résultats que d'autres. On a donc besoin de la recherche pour dire objectivement un certain nombre de choses qu'on a pu constater et mesurer et pour «dépassionnaliser» le débat

très politisé qui s'est installé en Suisse romande comme ailleurs. Le travail de la recherche consiste à garder de façon systématique cette lucidité distante qui permet de regarder le terrain en face, de comprendre et de décrire le plus clairement possible son fonctionnement complexe. Pour ce faire, on a besoin d'équipes sérieuses, d'une continuité dans les travaux et par conséquent de moyens adéquats.



## L'IRDP, trente années de recherche en éducation

u cours des années 60, les écoles de la Suisse romande commençaient à entreprendre de profondes mutations, soutenues par une conjoncture économique favorable. Les gens d'école cherchaient à améliorer l'enseignement et à le moderniser, et comptaient pour réaliser cela sur les savoirs des sciences de l'éducation. Ils mettaient des espoirs considérables dans l'IRDP, cet Institut de recherche en éducation en train de naître. Un grand souffle, innovateur et enthousiaste, anime alors les milieux de l'éducation. Les propos tenus lors de l'inauguration de l'IRDP, le 29 septembre 1972, en sont des témoins édifiants:

Et c'est alors qu'éclate à nos yeux la nécessité de la collaboration d'un institut comme l'IRDP, une maison de la pédagogie où puissent se retrouver tous ceux qui s'adonnent à l'exercice de la remise en question de la chose scolaire [...] (Jean-Jacques Maspéro, président de la SPR). Ainsi s'installe la réforme permanente de l'école (Samuel Roller, directeur de l'IRDP).

Quant au conseiller d'Etat et président du conseil de direction, François Jeanneret, il disait à cette occasion:

A peine âgé de deux ans, il (l'IRDP) s'affirme en Suisse, en Europe, comme un des lieux où va se définir l'école de demain.

Il poursuivait, citant un journaliste de 1819:

[...] Il sera convenu que rien de ce qui fut ne peut plus être; que le monde doit changer; qu'il faut trouver à ses lumières présentes une nouvelle morale [...].

Trois courants de recherche ont marqué les travaux conduits jusqu'à aujourd'hui à l'IRDP: de 1969 à 1979 un courant de type de recherche expérimentale, de 1979 à 1989 un courant de type de recherche-action et de 1990 à 1999 un courant de type recherche-développement. Des extraits de publications de chercheurs de cet institut illustrent ces périodes successives et feront l'objet d'analyses et de commentaires. Ils se rapporteront essentiellement aux travaux menés dans les domaines des mathématiques et du français en raison de leur historicité.

In «L'épopée des centres de recherche en éducation en Suisse 1960-2000», irdp

Educateur spécial o6

19